



## A) Respect des autres



### ▪ VALEURS DE L'ÉCOLE

Climat de non-violence, d'empathie et de respect; harmonie, coopération et tolérance; règlement franc des conflits; honnêteté et intégrité.

### ▪ BESOINS DES ÉLÈVES

Évoluer dans un climat harmonieux; me sentir en sécurité dans l'école et dans la cour, communiquer mes idées.

### MOYENS

1. Je suis toujours poli et courtois dans mes paroles et mes gestes envers tous les intervenants de l'école.
2. Je parle correctement aux élèves de l'école. (Aucune violence verbale ni intimidation ne seront tolérées.)
3. J'écoute et j'obéis aux consignes de tous les intervenants de l'école.
4. Je joue de façon amicale et sécuritaire. (Aucune violence physique, ni intimidation ou gestes brusques ne seront tolérés.)

Conséquence au non-respect des règles 1 à 4:

Si ces règles ne sont pas respectées, l'élève aura un avertissement écrit dans son agenda et une conséquence signifiante sera choisie parmi la liste proposée (page suivante).

En cas d'agression verbale ou physique grave ainsi que dans le cas d'impolitesse grave, la procédure suivante sera en vigueur :

**NIVEAU 1 :** Signature d'un CONTRAT DE BONNE CONDUITE ainsi qu'une retenue jusqu'à 16 h.

**NIVEAU 2 :** Application du contrat de bonne conduite qui prévoit une demi-journée de suspension à l'interne ainsi qu'une retenue jusqu'à 16 h.

**NIVEAU 3 :** Application du contrat de bonne conduite qui prévoit une journée de suspension à l'interne ainsi que deux retenues jusqu'à 16 h.

**NIVEAU 4 :** Application du contrat de bonne conduite qui prévoit une journée de suspension à l'externe. Le retour devra se faire accompagné par son parent.

## Respect des autres (suite)

### MOYENS

5. J'utilise le matériel d'une autre personne seulement si elle m'en donne la permission.
6. J'accepte que tous les élèves participent aux activités de notre école.
7. Je me déplace en silence dans l'école, durant les heures de classe, pour respecter le climat de travail.
8. Je participe de façon constructive aux travaux d'équipe.
9. J'apporte aux objets perdus les objets qui ne m'appartiennent pas.
10. Je me comporte bien et respecte les règles établies lorsque je suis en sortie avec ma classe. (Je suis conscient que je me dois de bien représenter mon école.)

### Conséquence au non-respect des règles 5 à 10 :

Si ces règles ne sont pas respectées, les conséquences seront déterminées selon le code-classe

## B) Respect envers soi-même

### ▪ VALEURS DE L'ÉCOLE

Assiduité, engagement et ponctualité; sens des responsabilités; travaux bien faits; bien-être de tous.

### ▪ BESOINS DES ÉLÈVES

Me sentir bien, compétent, utile; avoir confiance en moi, être créatif et curieux; développer des compétences transversales et disciplinaires.

### MOYENS

1. Je fréquente l'école tous les jours et je suis ponctuel.

### Conséquence au non-respect de la règle 1 :

Si cette règle n'est pas respectée, la politique concernant les retards sera appliquée.



2. Je m'engage et je suis responsable face à mes études.
3. J'ai tout le matériel dont j'ai besoin en classe.
4. Je remets mes travaux à temps et selon les exigences.
5. Je suis fier de l'image que je projette; je suis franc, poli, j'ai de l'initiative et je m'implique dans la vie du milieu.
6. J'accepte mes limites et je ne tolère pas d'être abusé. Si cela se produit, j'informe immédiatement un intervenant de l'école, particulièrement si on m'agresse physiquement ou si on prononce contre moi des propos blessants.
7. Je porte les vêtements requis pour l'éducation physique : un short, un chandail à manches courtes, des chaussures de course réservées au cours d'éducation physique. Je me change au début et à la fin des cours.

### Conséquence au non-respect des règles 2 à 7 :

Si ces règles ne sont pas respectées, les conséquences seront déterminées selon le code-classe.

8. Je porte des vêtements appropriés à la vie scolaire et à la température. (pas de camisole, ni de bretelles spaghetti, pas de ventre ni de dos dénudé)
9. J'adopte de saines règles de vie (collation et repas santé, pas de gomme à mâcher, sommeil adéquat et bonne hygiène corporelle).
10. Au son de la cloche, j'arrête de jouer et je prends mon rang.
11. Je circule toujours en marchant.

**Conséquence au non-respect des règles 8 à 11 :**

**Si ces règles ne sont pas respectées, l'élève aura un avertissement écrit dans son agenda et une conséquence signifiante sera choisie parmi la liste proposée (voir la 4<sup>e</sup> page du code de vie).**

12. Pour maintenir un climat favorable aux apprentissages, je laisse mes objets personnels à la maison (téléphones cellulaires, baladeurs, jeux vidéo, argent, jouets,...) sauf si autorisés par l'école lors d'une occasion spéciale.

**Conséquence au non-respect de la règle 12:**

**Si cette règle n'est pas respectée, l'objet qui n'est pas permis me sera confisqué.**

## C) Respect envers l'environnement

### ▪ VALEURS DE L'ÉCOLE

Préserver la qualité de l'environnement; ordre, propreté et utilisation respectueuse des ressources matérielles mises à sa disposition.

### ▪ BESOINS DES ÉLÈVES

Apprécier de vivre dans un environnement sain et propre.

### MOYENS

1. Je jette tous mes déchets dans les poubelles et recycle ce qui peut l'être selon les procédures en vigueur dans l'école.
2. Je suis responsable de prendre soin du matériel que j'utilise et je range mes effets (lunch, sac d'école, manuels,...) aux endroits prévus. Je rembourse à l'école le matériel perdu ou détérioré.
3. Je suis responsable des aménagements physiques de l'école et de la nature environnante.
4. Je garde propre et en bon ordre mon pupitre, ma table de travail, mon casier et tous les lieux que je fréquente.
5. Je respecte les travaux et les affiches exposés sur les murs et les babillards de l'école.



**Conséquence au non-respect de ces règles :**

**Si ces règles ne sont pas respectées, l'élève aura un avertissement écrit dans son agenda et sera appelé à faire une réparation en lien avec le geste posé.**

# Respect à l'heure du dîner

## ▪ VALEURS DE L'ÉCOLE

Qualité de vie, savoir-vivre et respect de la collectivité.

## ▪ BESOINS DES ÉLÈVES

Prendre le repas dans un environnement calme et propre.



## MOYENS

1. Je respecte les consignes données par les éducateurs et les surveillants de dîner.
2. Je reste assis et je mange proprement.
3. J'évite le gaspillage.
4. Je lève la main si j'ai besoin d'aide et j'évite de parler fort ou de crier.
5. Je marche pour mes déplacements.
6. Je prends soin de ma boîte à lunch et je respecte celle de mes copains.
7. Si je dîne chez moi, je reviens à l'école seulement lorsqu'il y a un surveillant dans la cour. (13h02)

**Conséquence au non-respect de ces règles :**

**Si ces règles ne sont pas respectées, l'élève sera appelé à faire une réparation en lien avec le geste posé.**

# Liste de conséquences au non-respect du code de vie

- Avertissement verbal
- Avertissement écrit
- Rencontre avec la direction
- Réflexion écrite avec la signature des parents
- Convocation des parents à l'école
- Reprise de temps
- Retrait des récréations ou du lieu de conflit
- Retenue
- Retrait d'une activité spéciale ou d'une sortie
- Retrait provisoire ou définitif d'un objet non approprié (ex. : téléphone cellulaire)
- Lettre d'excuses
- Travaux communautaires
- Rendre service à la personne avec qui il y a eu conflit
- Affiche publicitaire pour souligner les bons comportements
- Suspension à l'interne et/ou à l'externe
- Autres

**L'école se réserve le droit d'appliquer les conséquences selon les types de manquement et le profil des élèves. Au besoin, en collaboration avec la famille, des mesures spéciales seront établies afin d'élaborer un plan d'intervention adapté pour modifier le comportement de l'élève.**

# Politique des retards

- Au début de l'année, tous les élèves de l'école qui ont eu plus de dix retards l'année précédente recevront une lettre de la direction pour leur faire part de la politique des retards.

Pour chaque retard, l'élève doit entrer par le secrétariat où un billet de retard lui sera remis. Tous les retards sont compilés dans un registre.

## NIVEAU 1 :

Au 3<sup>e</sup> retard, une lettre est envoyée à la maison afin de rappeler la politique des retards.

## NIVEAU 2 :

Au 4<sup>e</sup> retard, l'enseignant de l'élève téléphone le parent pour rappeler l'importance de la ponctualité.

## NIVEAU 3 :

Au 6<sup>e</sup> retard, la direction téléphone le parent pour rappeler la politique des retards et aviser qu'il y aura des conséquences si les retards persistent.

## NIVEAU 4 :

Au 8<sup>e</sup> retard, l'élève reçoit un avis de retenue afin de reprendre le temps perdu dû au retard.

## NIVEAU 5 :

Au 10<sup>e</sup> retard, une retenue d'une demi-journée doit être faite par l'élève lors d'une journée pédagogique et celui-ci doit être reconduit par ses parents le matin de la retenue.

Au-delà de dix retards, le parent de l'élève sera convoqué à l'école afin de mettre en place des moyens pour permettre à l'élève d'arriver à l'heure. Si les retards persistent, des mesures supplémentaires seront mises en place.



# Renforcement positif

## ★ TABLEAU D'HONNEUR

Deux tableaux d'honneur sont installés à l'étage ainsi qu'un au service de garde afin de valoriser les élèves qui respectent bien les règles du code de vie de l'école. À quatre reprises durant l'année, des élèves dans chacune des classes seront choisis pour leur distinction selon les critères suivants :

- ★ PACIFISME
- ★ POLITESSE
- ★ RESPECT DU CODE DE VIE DE LA CLASSE
- ★ RESPECT DU CODE DE VIE DE L'ÉCOLE
- ★ RESPECT DES RÈGLES DU SERVICE DE GARDE OU DE DÎNER

Un diplôme sera remis à chaque élève.

## ☆ ACTIVITÉ RÉCOMPENSE

À chaque étape, une activité récompense sera organisée pour tous les élèves qui auront eu trois avertissements ou moins dans l'agenda. (Chaque avertissement entraînera tout de même du temps de retrait de l'activité.)

Tous les élèves ayant reçu plus de trois avertissements dans l'agenda ou ayant fait l'objet d'un contrat de bonne conduite ne participeront pas à l'activité récompense.

